

Consolidation des Comptes de Groupe

1^{ère} partie (3 jours)

- Techniques de base de la consolidation – 2 jours – 6 et 7 juin 2019
- Cas pratique complet – 1 jour – 27 juin 2019

2^{ème} partie (2 jours)

- Approfondissement des connaissances en consolidation et études de cas pratiques – 2 jours – 19 et 20 septembre 2019
-

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public cible

Ce cycle de cours consacré à la Consolidation des Comptes s’adresse aux responsables financiers et comptables, responsables de consolidation, contrôleurs de gestion, auditeurs externes, analystes financiers, fiduciaires, dirigeants d’entreprises appelés à établir, contrôler, interpréter et analyser des comptes consolidés de groupes suisses ou étrangers.

L’accent est également mis sur l’impact de l’application de référentiels différents, tels que les normes suisses (Code des Obligations, Swiss GAAP RPC) et les normes internationales (IFRS).

Contenu

La partie 1 **Techniques de base de la consolidation** vous enseignera les fondements théoriques de la consolidation et la méthode pour réaliser et mener à bien une consolidation complète dans la pratique. De nombreux exemples illustrent chaque notion-clé et un cas pratique complet est résolu par les participants lors de la 3^{ème} journée. Les recommandations pratiques relatives à l’organisation de la consolidation sont largement commentées et discutées. Vous êtes ensuite à même de réaliser vous-même une consolidation, d’interpréter un bilan consolidé, de répondre aux questions des auditeurs, des investisseurs, des banques, etc.

La partie 2 **Approfondissement des connaissances en consolidation** permettra d’aborder plus en détails les problématiques exposées dans la partie 1 et aussi d’étudier des cas pratiques. Les participants obtiendront un éclairage neuf et un cadre méthodologique rigoureux pour traiter les différents cas qui se présentent dans la vie d’un groupe: cession intra-groupe d’un actif, acquisition d’un sous-groupe, cession d’une participation, fusion, liquidation, goodwill, impôts différés, etc.

La participation à la partie 2 suppose une bonne connaissance des techniques de base. Il est dès lors recommandé de suivre préalablement la partie 1.

Méthode

Le cours s’appuie à la fois sur une méthodologie rigoureuse et sur une approche pragmatique qui vous permettront une application immédiate de la matière enseignée dans votre activité professionnelle. Les nombreux exemples, exercices et discussions autour de cas pratiques vécus constituent un atout-clé de ce cours. Le support didactique du cours est complété par l’ouvrage «La Consolidation Directe: principes de base», par M. Allen White.

Management de la qualité

L’assurance qualité du matériel de cours incombe à un Conseil technique qui comprend des spécialistes de la consolidation des groupes. Ce Conseil examine la pertinence pratique et la qualité technique du contenu des cours et veille à l’organisation et au bon déroulement de cette formation.

Responsable du cours

Anouck Ansermoz, CapFinance Sàrl, Avenue de Florimont 3, 1006 Lausanne www.capfinance.ch (voir ci-dessous)

Animateurs

Anouck Ansermoz, expert-comptable diplômée, expert-réviseur agréée et membre d’EXPERTsuisse. Associée auprès de CapFinance Sàrl, Lausanne

Nour Avrany, master en gestion d’entreprise à l’Université de Fribourg, «Programme for Executive Development» de l’IMD et «Corporate Finance» de la London Business School. Fondateur et associé auprès de CapFinance Sàrl, Lausanne

Isabelle Guyon, expert en consolidation et normes comptables. Fondatrice et associée auprès de CapFinance Sàrl, Lausanne

Allen White, maîtrise en sciences mathématiques et en gestion (Université Libre de Bruxelles), administrateur de Conso Services International, Luxembourg www.consoservices.com



Anouck Ansermoz



Nour Avrany



Isabelle Guyon



Allen White

Les deux parties, en détail

Partie 1

Techniques de base de la consolidation (2 jours)

Objectif: réaliser des consolidations simples et collaborer à des consolidations plus complexes

Contenu:

Introduction et obligations légales

- Nouveau droit comptable

Organisation du processus de consolidation

- Première consolidation
- Centralisation/décentralisation
- Phases préparatoires
- Système de contrôle interne

Groupes de sociétés

- Notion de groupe
- % financier – % de contrôle
- Contrôle de fait
- Relation entre niveau de contrôle et méthodes de consolidation

Les trois méthodes de consolidation

- Intégration globale
- Intégration proportionnelle
- Mise en équivalence

Les deux techniques de consolidation

- La consolidation par palier
- La consolidation directe
- Réconciliation entre les deux techniques
- Exemples de groupes à structure complexe
- Participations indirectes
- Participations croisées
- Actions propres
- Titres de la maison mère détenus par une filiale

La conversion monétaire

- Principes généraux
- Taux de clôture
- Taux moyen
- Taux historique
- Taux de transaction
- Conversion du bilan et du P&L sur deux exercices (cas pratique)
- Consolidation d'une société en devise étrangère (cas pratique)
- La conversion monétaire des flux (variations de soldes)
- Traitement des écarts de conversion sur plusieurs exercices consécutifs
- Les retraitements en devise locale

L'analyse des soldes intersociétés

- Pourquoi éliminer les soldes intersociétés?
- Comptes concernés
- Sociétés concernées
- Principales raisons d'écarts intersociétés
- Organisation de la réconciliation dans les groupes
- Politiques en cas de désaccord
- Examen de quelques cas (effets des devises, décalage dates de clôture, etc.)
- Incidence des retraitements sur le résultat

Les retraitements de consolidation

- Les dividendes
- Dividendes afférents à l'exercice précédent
- Dividendes de sociétés étrangères
- Les acomptes sur dividendes
- Dividendes perçus d'une société non consolidée lors de l'exercice passé
- Différences d'évaluation entre comptes consolidés et comptes statutaires
- Elimination des profits intra-groupe suite à la cession d'actifs immobilisés
- Elimination des marges internes dans les stocks
- Notion d'impôt différé et cas pratique
- Cession hors-groupe d'une participation consolidée

IFRS – Swiss GAAP RPC – CO

- Principales différences en matière de consolidation

Les écarts de consolidation (Goodwill/Badwill)

- Notion d'écart de 1ère consolidation
- Acquisition d'une société avec badwill
- Acquisition d'une société avec goodwill – Sans affectation
- Acquisition d'une société avec goodwill – Avec affectation
- Analyse comparée de ces deux situations
- Constitution d'une société étrangère
- Traitement des écarts en cas de 1ère consolidation d'un groupe

Les éliminations de consolidation

- Organisation des informations relatives à la consolidation
- Traitement des intégrations par la méthode de l'intégration proportionnelle
- Traitement des intégrations par la méthode de la mise en équivalence
- Reclassement des intérêts minoritaires
- Elimination des soldes intersociétés
- Elimination des titres de participations
- Elimination des capitaux propres
- Les comptes consolidés

Cas pratique complet (1 jour)

Objectif: mener à bien une consolidation dans la pratique

Contenu:

Cette journée est consacrée à la réalisation dirigée de la consolidation complète d'un groupe: case study Syrah ©. Les participants effectuent ce travail par petits groupes.

Partie 2

Approfondissement des connaissances en consolidation et études de cas pratiques (2 jours)

Objectif: Acquérir au travers de l'examen de cas complexes intervenant dans la vie des groupes les principes qui guident leur résolution

Contenu:

Examen dirigé de cas pratiques

- Cession intra-groupe d'un actif immobilisé, avec plus-value
- Acquisition d'un sous-groupe
- Cession intra-groupe de titres consolidés
- Cession partielle de titres d'une société en devise étrangère
- Fusion et absorption de sociétés
- Liquidation (déconsolidation) d'une société
- Chaîne de sociétés mises en équivalence
- Augmentation de capital en cours d'exercice

Les questions du CFO

Les cas sont entrecoupés par des questions inattendues et urgentes de la part du CFO!

Notamment:

- A quel prix céder une participation pour dégager une plus-value de tel montant en consolidation?
- Comment se présenteraient le bilan et le P&L consolidés du groupe si telle société passait de l'intégration globale au 1^{er} semestre à la mise en équivalence au 2^{ème} semestre?
- Une société est cédée au 1^{er} semestre et rachetée au 2^{ème} semestre. Quel impact sur les comptes consolidés?
- Une filiale rachète une partie de ses propres actions. Incidence sur les comptes consolidés?
- Intérêts minoritaires négatifs. Quel traitement? Si Swiss GAAP RPC? Et si IFRS?

Dates

06, 07 et 27.06.2019 (partie 1)
19 et 20.09.2019 (partie 2)

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

1^{ère} partie
CHF 1800.– non-membre
CHF 1800.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
2^{ème} partie
CHF 1200.– non-membre
CHF 1200.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures/jour par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- ☐ Non-membre
- ☐ Membre ASAI
- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

- Consolidation des Comptes de Groupe
- ☐ 06, 07 et 27.06.2019 (partie 1)
- ☐ 19 et 20.09.2019 (partie 2)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:
Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).
Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.
Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.